

■ **BATIGROUP SA**, succursale à La Chaux-de-Fonds, exécution de travaux de construction, etc. (FOSC du 01.04.2003, p. 9). Entreprise ayant son siège à Bâle. Haussener Olivier signe désormais par procuration collective à deux pour les affaires de la succursale; ses pouvoirs sont modifiés en ce sens. Kiener François signe désormais collectivement à deux pour les affaires de la succursale; sa procuration est radiée. Procuration collective à deux pour les affaires de la succursale, a été conférée à Girod Jean-Blaise, de Champoz, à Perrefitte, et Robert-Nicoud Stéphane, du Locle, à Savagnier.

Journal no 884 du 05.04.2004  
(02209120 / CH-645.1.000.362-2)